

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 6 novembre 2017

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 OCTOBRE 2017

Secrétaire de séance : Mr GOYEAU Sébastien

Remarques :

Concernant la MAM : Mme TALBOT-FRADIN précise qu'elle est bien pour la continuité de l'étude et partage l'avis de Mr MARY concernant l'option d'un bâtiment neuf en collaboration avec Famille Rurale.

Avant de commencer la réunion, le maire demande au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour « constitution du groupe d'acteurs pour diagnostic des zones humides ». Le conseil accepte.

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

Point sur les travaux en cours.

- Ecole : grilles de ventilation dans les classes posées. Veillez à laisser les portes ouvertes à l'intérieur pour faciliter la circulation de l'air. Demander un nouveau contrôle du radon. A l'avenir, le ménage devra être fait à la fin des vacances scolaires. Prévenir le personnel.
- Choix des rideaux des classes : Patricia TURPEAU + Sandra MERCERON (jeudi 9 novembre à 16 h 30)
- Restaurant scolaire : pose inox au niveau du lavabo à revoir, les plaques inox bas de portes n'ont pas été toutes ébavurées : revoir l'entreprise. Pose placard en cours.
- Salle des fêtes : prise électrique extérieure côté jeux posée
- Salle de sports : plafond vestiaires dégradé, étude des devis en cours pour habillage de la façade
- Préau parc église : remblai sous préau étendu cette semaine.
- Accessibilité des bâtiments : commission le lundi 13 novembre à 19 h 00.
- MAM : poursuite des études en sollicitant la DETR 2018 + fonds de concours de l'Agglo et autres subventions possibles.

Mme TALBOT-FRADIN signale que le restaurant scolaire était sale après les travaux du placard vendredi lors de l'état des lieux à 14 h. Revoir les agents d'entretien pour ce problème. Il serait souhaitable d'organiser une réunion avec la commission « salles » pour faire le point à ce sujet. Mme PICHERIT est chargée de ce dossier (dans la mesure du possible, prévoir réunion sur les heures de travail des agents).

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINE

- Fleurissement : les parterres de fleurs annuelles ont été plantés.
- Location d'une pelleteuse : pour optimiser au maximum les heures de location, les travaux suivants ont été réalisés :
 - o Fossés à Pierlay, Nantilly, la Poitevinière, Le haut Gourneau,

- tranchées pour le festival de la haie dans le parc arrière église.
- Curage de la mare de la Chapelle St Martin faisant office de réserve incendie pour le village

Il ne restera plus que l'aire de camping-car.

Autres travaux en cours :

- Réalisation du bi-couche au Deffend
- CETP : proposition d'un contrat pour les dépannages sur l'éclairage public
- Balayage des rues : le contrat prévoyait 3 h par passage, mais 4 h sont nécessaires (1 h de plus sera donc facturée).
- Chemin piétonnier RN 149 : revoir MTP pour le début des travaux dès la signature des actes.
- Commission voirie : 22 novembre à 18 h 30
- Remise des prix des maisons fleuries le 9 décembre à 11 h 00 à la mairie.
- Rendez-vous avec les randonneurs pour aménagement de chemins

C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES

- **Conseil des jeunes**

- Election 2017 : Aucun jeune de l'année 2005 ne s'est présenté. Pour l'année 2006 : Anthon TINGUY, Théodore PAPIN et Augustin DELPORTE ont été élus. Rappel : les sortants étaient : Shany DIEUMEGARD et Jérémy RAFFIN.
- Vente de brioches commencée pendant les vacances au prix de 4 € (distribution le 18 novembre)
- Micro projet parc église : toujours en cours de réalisation pour présentation devant l'association des randonneurs
- Participations au service du repas des ainés le 16 décembre et à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

- **TAP**

- Ophélie MATTHIEUX remplace Julie SARIGNAC à compter du 7 novembre
- Dépouillement enquête rythme scolaire : réunion le 30 novembre à 19 h. Conseil d'école le 21 novembre.

Prochaine réunion de la commission le 20 novembre à 20 h 30.

D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES

- Tarifs location salle : la commission propose une augmentation de 2 %. Accord du conseil à l'unanimité.
- Location de matériel : pas d'augmentation. Le conseil décide de ne plus louer les nappes.
- Buse : 35 € ml
- Planchas : location 25 € pièce (caution de 300 €) uniquement pour les associations et particuliers de la commune.
- Etat des lieux des salles : revoir le fonctionnement : formation des agents par exemple : faire une réunion élus + agents. Prévoir mallette de nettoyage donnée à chaque entrée des lieux.
- Matériel golf paysan : laissé à la disposition des écoles et des associations. Revoir le lieu de stockage (par exemple dans le local sanitaire de la maison des associations).

E) COMMUNICATION – INFORMATIONS

- Point sur les subventions attribuées à la commune pour les travaux :

1. Toiture église :

- 39.030 € de subventions pour l'église (DETR pour 12.155 € + Fonds de concours de l'agglo pour 21.000 € et réserve parlementaire pour 5.875 €)

2. Rond-point RN149 : travaux commencés par le déplacement de la statue.

- | | |
|-------------------------|--------------------------------|
| - DETR | : 45.000 € (débloqué 13.500 €) |
| - Amendes de police | : 20.848 € (débloqué) |
| - CAP 79 | : 52.545 € (débloqué 26.272 €) |
| - Actions sécurité | : 18.864 € |
| - Réserve parlementaire | : 10.000 € |
| - FRIL | : 30.000 € (débloqué 1.500 €) |
-

TOTAL : 177.257 € (débloqué 48.620 €)

Suite à un courrier de la DIRCO en date du 9 octobre 2017 relatif à des problèmes récurrents d'altimétrie, le bureau d'études a une nouvelle fois répondu à la DIRCO. Il est à noter d'ailleurs que la DIRCO demande des largeurs de trottoirs qui ne correspondent pas aux normes d'accessibilité ! Nous sommes maintenant dans l'attente de la réponse DIRCO suite à ce nouvel envoi.

- agenda novembre :

8 : commission communication pour visualisation du diaporama de la réunion publique

9 : préparation des journées du festival de la haie semaine 46

10 : PLUi réunion pour Chiché commune pilote étude paysagère

11 : cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918

14 : réunion publique à 20 h 30

15 : PLUi à Bocapole à 18 h

20 : visite du député Mr FIEVET à 11 h

21 : conseil d'école à 18 h 30

23 : Congrès des maires

30 : comité de pilotage TAP

- Agenda décembre :

4 : conseil municipal

14 : réunion du CCAS

16 : repas des ainés

Autres informations :

- OGEC : nouveaux co-présidents : BROSSARD Yoann et SOURISSEAU Freddy
- PACS au 1^{er} novembre : enregistrement en mairie
- Fermeture bibliothèque pour formation du personnel Agglo les 10 novembre e 1^{er} décembre
- Chiché va devenir « CADA » : information du Sous-Préfet pour installation d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile. 2 logements sur Chiché ont été repérés pour accueillir 2 familles. Arrivées prévues entre le 10 novembre et 15 décembre pour 6 mois à 1 an.
- Spectacle de noël : choix de l'école privée pour spectacle 2017 pour un coût total de 700 € (21 décembre à 14 h à la salle des fêtes).
- Demande de Chiché Humanitaire pour le Téléthon : accord du conseil pour la gratuité de la salle + cuisine + matériel et accord pour installer une voiture de stock car dans la salle avec protection du parquet.

3. Constitution du groupe d'acteurs pour le PLUi : inventaire des zones humides + haies

La commune s'est engagée dans la réalisation de l'inventaire des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau et des haies sur son territoire. Dans le cadre de cette démarche, la commune de CHICHE doit mettre en place un groupe **d'acteurs locaux** de 15 personnes environ, chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire réalisé par le bureau d'étude NCA Environnement.

La composition du groupe d'acteurs locaux est la suivante :

- M. CHATAIGNER Bertrand, Maire : Élu référent
- Mme BROUARD Anne-Lise, représentant l'Agglo (chargée de mission « PLUi »)
- M. MINOZA Jean-Claude, représentant les services techniques de la commune
- M^{me} Vanina SECHET – représentant un Syndicat de rivière
- M. GROLLEAU Jean-Marie – Agriculteur et élu
- M. BLOT Christian – Agriculteur et élu
- M. MOTARD Patrick, Agriculteur
- M. LAVENS Sébastien, Agriculteur
- M. Etienne BERGER – Représentant d'une association de protection de l'environnement (Bocage Pays Branché)
- M. JAULIN Jean-Luc, représentant un organisme agricole
- M. Jean-Louis POIRAUT – Représentant d'une association de chasse (La Rose des Vents)
- M. Michel BOCHE – Représentant d'une association de pêche (Le Martin Pêcheur)
- M. Serge MERCERON – Représentant d'une association de randonneurs (Les Randonnées Chichéennes)
- M. De Beauregard Gonzague – Propriétaire foncier
- M. Pierre PEAUD, animateur et représentant du SAGE Thouet
- Un représentant du Service Départemental de l'ONEMA 79
- Un représentant de la DDT 79

4. Installation classée pour la protection de l'environnement « GAEC La Fretière »

Après avoir pris connaissance du courrier de la Préfecture et du résultat de l'enquête publique, le conseil municipal émet un avis favorable.

5. Modification des statuts de l'Agglo 2B « compétences « eau potable »

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les modifications statutaires sollicitées par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, notamment :

- La prise de la compétence « eau » en tant que compétence dite optionnelle, au 1er janvier 2018 ;
- La réintroduction et des ajustements en compétences supplémentaires de certaines thématiques initialement inscrites dans les statuts créant la communauté d'agglomération concernant :
 - o le développement économique
 - o le tourisme
 - o le développement durable - environnement/paysage
 - o les équipements et services communautaires

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal émet un avis favorable et décide à l'unanimité :

- d'adopter la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération tels que précisés.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

6. Admissions en non-valeur (23,31 €)

Le conseil municipal décidé d'admettre en non-valeur les sommes ci-dessous :

- 23,01 € : cantine de Laeticia PELE
- 0,30 € : loyers de Marcel PIERRE

7. Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer la convention avec la Préfecture permettant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

8. Tarifs 2018 : locations des salles

Après avoir pris connaissance de la proposition de la commission « vie associative – salles communales », pour une augmentation de 2 % du tarif de location des salles, le conseil émet un avis favorable.

9. Questions diverses :

- a. Locatif n° 2 sis 6, route de Parthenay : départ des locataires prévu en janvier : DPE à réaliser et quelques travaux de rafraîchissement de peinture.
- b. convention pour accueil de personnes faisant l'objet d'une peine de Travaux d'Intérêt Général (TIG) : refus du conseil
- c. le point sur le projet de tarification incitative sur la collecte des ordures ménagères,

Présentation du diaporama transmis par le SVL. Mis à disposition au secrétariat.